Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 029-212902209-20260430-20260322_058B-DE

PONT-L'ABBÉ
Pont-'n-Abad

VILLE DE PONT-L'ABBÉ

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal
du 28 avril 2026

Délibération n°2026-058	Classification 7.2 Fiscalité
VOTE DES TAUX (2026)	

L'an deux mille vingt six, le vingt huit avril à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt deux avril deux mille vingt six par voie électronique, conformément au règlement intérieur du Conseil et en vertu des articles L 2121-10 et L 2121-12-1 du CGCT, s'est réuni, au Patronage Laïque, Rue Jules Ferry à Pont-l'Abbé,

Présidence : Stéphane LE DOARÉ
Secrétaire : Marie-Pierre LAGADIC
Rapporteur : Victoire FOLGOAS

Nombre de Conseillers en exercice (liste en annexe) : 29
Nombre de Conseillers présents (liste en annexe) : 27
Nombre de Votants (liste en annexe) : 28

EXPOSE :

CONSIDÉRANT l'évolution des bases 2026 de 0.8 %, pourcentage basé sur l'indice des prix à la consommation (IPCH), cet indicateur de l'inflation, utilisé par l'État pour établir le niveau de revalorisation annuelle des valeurs locatives cadastrales qui servent de base de calcul à la taxe foncière ;

VU la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980 par laquelle le Conseil Municipal fixe chaque année les taux de la fiscalité directe locale dont le produit revient à la commune ;

CONSIDÉRANT que depuis 2023, plus aucun ménage ne paie de taxe d'habitation au titre de sa résidence principale ;

CONSIDÉRANT que la taxe d'habitation demeure cependant pour les résidences secondaires et pour les locaux vacants et qu'en 2026, la commune a la possibilité de faire évoluer le taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les logements vacants ;

VU l'avis favorable de la commission « Finances – Prospectives et Ressources Humaines » du 13 avril 2026 ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, A LA MAJORITÉ DES VOTANTS :
23 POUR et 5 ABSTENTIONS (Yves CANEVET, Olivier GALIANA, Laurent COOPER, Christel RIBEIRO, Pauline DE RECHNIEWSKI),

- **FIXE** les taux pour l'année 2026 comme suit :
  - Taxe d'habitation (sur les résidences secondaires) : 15,74 %
  - Taxe foncière propriétés bâties : 41 %
  - Taxe Foncière propriétés non bâties : 57,14 %

Fait à Pont l'Abbé le 29 avril 2026.

VILLE DE PONT-L'ABBÉ (Finistère)

Délibération certifiée exécutoire par LE MAIRE,
Stéphane LE DOARÉ

Voies et délais de recours : En application des articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de RENNES (Hôtel de Bizien - 3, Contour de la Motte - CS44416 - 35044 Rennes Cedex) qui devra, sous peine de forclusion, être enregistrée au greffe de cette juridiction dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Il est également possible de présenter, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès de l'autorité municipale : ce recours gracieux interrompt le délai de recours contentieux qui ne courra à nouveau qu'à compter de l'intervention de sa réponse, sachant qu'en application de l'article L.231-4 du code des relations entre l'administration et le public, le silence gardé pendant plus de deux mois sur une réclamation par l'autorité compétente vaut décision de rejet *« lorsque la demande présente le caractère d'une réclamation ou d'un recours administratif »*.

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 029-212902209-20260430-20260322_058B-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2026

NOMS - Prénoms	PRESENT	ABSENT EXCUSÉ	PROCURATION
LE DOARÉ Stéphane	X		
LAGADIC Marie-Pierre	X		
MOTREFF Laurent	X		
FOLGOAS Victoire	X		
HIRIART Yann	X		
ROZEN Adèle	X		
TANGUY Jacques	X		
DREAU Valérie	X		
LE BEC Anthony	X		
COSSEC Sophie	X		
FURIC Jean-Baptiste	X		
MARC Hélène	X		
DURAND David	X		
GUEGUEN Viviane	X		
RICHARD Jean-Luc	X		
BRAULT Annie	X		
DEFACQ Marc	X		
DURAND Lou		X	
LECOMTE Gaëtan		X	POUVOIR à Marie-Pierre LAGADIC
GOYAT Ségolène	X		
LE FLOC'H Bernard	X		
ROBERDEL Alosia	X		
TINCQ Alain	X		
LE GOFF Aurélie	X		
CANEVET Yves	X		
COOPER Laurent	X		
RIBEIRO Christel	X		
GALIANA Olivier	X		
DE RECHNIEWSKI Pauline	X		

Nombre de Conseillers en exercice : 29
Nombre de Conseillers présents : 27
Nombre de Pouvoirs : 1

Étaient également présents :
Sandrine Gentric, Directrice Générale des Services
Aurélie Larnicol, assistante de direction